



## Chiot bully , Les règles à respecter ?

-----  
Par Adelis

Bonjour ,

Je me rapproche de vous suite à un conflit au sujet d'un chiot Bully qui sème la pagaille au sein d'un centre équestre .

La chienne a 6 mois et se montre déjà agressive : elle grogne et hérissé le poil.

La propriétaire a une quinzaine d'années et ne tient pas la chienne en laisse .

Mais, surtout , elle met en danger les cavaliers puisque la chienne déboule en courant dans la carrière au beau milieu des cours .

Les gérants du centre équestre ne veulent pas de conflits et ne se positionnent pas .

Un centre équestre est il considéré comme lieu public ?

Quelle est la législation concernant ces chiots qui, je pense, sont considérés comme chien d'attaque ?

Merci de vos réponses et de l'aide que vous pourrez m'apporter .

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Peu importe la race du chien : Ce chien doit être tenu en laisse et ne pas causer d'accident.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35062>

La responsabilité civile du propriétaire et même pénale pourrait être engagée.

Les centres équestres sont bien des ERP, avec les normes et réglementations qui s'y appliquent.

Demandez à consulter le règlement intérieur de ce centre.

-----  
Par Adelis

Merci de votre réponse .

ERP ?

-----  
Par yapasdequoi

ERP = Etablissement Recevant du Public.

Comme par exemple un centre commercial...

Dépend du ministère de l'agriculture.

Ce serait étonnant que les chiens (a fortiori si catégorisé) y soient autorisés non tenus en laisse.

-----  
Par Adelis

J'ai consulté le règlement . Il y est stipulé que les chiens doivent être tenus en laisse .

-----  
Par yapasdequoi

Voilà. Vous pouvez donc exiger que cette personne respecte le règlement. Faites un courrier RAR au responsable du club. Au besoin faites signer une pétition, avec menaces de quitter le club et de porter plainte auprès des forces de l'ordre.

-----  
Par Adelis

Je vais tenter .

Sachant que les gérants ont un dogue et un malinois également en liberté (mais éduqués) ? c'est peut être pas gagné !

-----  
Par yapasdequoi

Ils risquent gros en cas d'accident ...

-----  
Par Adelis

Avec des gamins de 3, 4 ans qui courent partout ?

-----  
Par yapasdequoi

Vous pouvez aussi les signaler à la FFE... Ils pourraient perdre leur licence de club !

-----  
Par Adelis

Avec des gamins de 3, 4 ans qui courent partout ?

-----  
Par Adelis

Avec des gamins de 3, 4 ans qui courent partout ?

-----  
Par yapasdequoi

Prenez contact avec leurs parents. Ils doivent prendre conscience du danger lié aux chiens en liberté.

-----  
Par Adelis

Avec des gamins de 3, 4 ans qui courent partout ?

-----  
Par yapasdequoi

Inutile de le répéter !